



Communiqué – Lundi 20 février 2023

**Lancement de la 3^{ème} édition des
« Trophées Bâtiments Circulaires »
Le 1er concours mettant à l'honneur
la conception circulaire et le réemploi des matériaux
dans le bâtiment**

Après le succès des deux premières années, les Trophées Bâtiments Circulaires reviennent pour une 3^{ème} édition.

Pour cette nouvelle saison, A4MT et Construction21 ont choisi de mettre en avant les projets favorisant la généralisation du réemploi, et la circularité dans la conception des bâtiments. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 26 mai 2023.

En 2021 et 2022, les Trophées Bâtiments Circulaires ont mis en lumière les projets de réemploi les plus exemplaires et innovants. Avec la transformation des pratiques déjà en route chez les maîtres d'ouvrages, **l'heure est aujourd'hui à la massification**. Pour cette troisième saison, l'ambition est de montrer que le réemploi est aussi possible à grande échelle, reproductible dans des opérations immobilières « classiques », et de récompenser la conception circulaire.

Cette année, les prix seront décernés à :

- des projets de réemploi de grande ampleur
- des projets reproductibles à l'échelle d'un parc immobilier
- des projets conçus selon un (ou plus) des 7 piliers de l'économie circulaire

Le concours est ouvert au-delà des frontières nationales. L'ensemble des acteurs du secteur (maîtres d'ouvrage privés, publics, aménageurs, maîtres d'œuvre, AMO, etc...) sont invités à présenter leurs projets circulaires situés en France, Belgique, Suisse, au Luxembourg et au Canada et livrés avant le 31 mai 2023. Les conditions spécifiques d'éligibilité pour chaque catégorie sont à retrouver [ici](#).

Chaque année rien qu'en France, le secteur du bâtiment produit 42 millions de tonnes de déchets, dont moins de 1% sont réemployés. Pourtant, un grand nombre de ces matériaux ne sont pas encore arrivés au bout de leur durée de vie, sont encore en état d'utilisation et, pour certains d'entre eux, sont même encore neufs. En parallèle, le secteur est à l'origine de 40% des consommations de ressources, et de 30% des émissions de CO2. Le recours à des matériaux de réemploi a un donc impact environnemental très net. La massification de la

pratique est possible, mais nécessite une meilleure connaissance du sujet et plus de partage d'expérience entre les acteurs de la chaîne de l'immobilier.

Les Trophées Bâtiments Circulaires ont pour objectif de démontrer que la circularité, et le réemploi, sont possibles, existent déjà, et peuvent être déployés à grande échelle.

Les Trophées Bâtiments Circulaires sont un concours lancé par le [Booster du Réemploi](#), plus grande initiative collective en faveur du réemploi des matériaux. Le Booster accompagne aujourd'hui plus de 50 maîtres d'ouvrage privés, publics, investisseurs, aménageurs, bailleurs sociaux, industriels, entreprises s'engageant de manière concrète à intégrer des matériaux de réemploi dans leurs bâtiments. L'objectif est de faciliter l'accès à l'information autour du réemploi et d'accélérer la montée en compétence collective des parties prenantes, en favorisant l'échange, la mise en commun et l'expérimentation. L'accompagnement se fait à travers de la formation individuelle (suivi de projets), de la formation collective (groupes de travail, recherche et innovation) et la mise à disposition d'une plateforme, [looping.immo](#), permettant d'exprimer les besoins en matériaux de réemploi.

L'ensemble des projets candidats sont référencés sur une plateforme dédiée, hébergée par [Construction21](#). Ils sont géolocalisés et dûment détaillés pour favoriser le partage d'expérience à l'issue du concours.

***Un jury pluridisciplinaire**, réunissant maîtres d'ouvrages publics et privés, architectes, cabinets de conseil, bureaux d'ingénierie, contrôleurs techniques et assureurs, tous experts du réemploi, valorisera les plus exemplaires en matière de réemploi, de circularité et de reproductibilité.*

Ce concours est organisé en partenariat avec : Actu Environnement, EcoBuild Bruxelles, Ville Aménagement Durable, l'Ordre des Architectes, Batimedia, Cap Construction, NeoBuild, CIRIDD

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du concours en cliquant [ici](#)

Support vidéo :

- Vidéo exemples des deux premières éditions de Trophées Bâtiments Circulaires [ici](#)
- Quelques images d'archives de la cérémonie **précédente** des Trophées Bâtiments Circulaires, datant du 20 septembre 2022, à retrouver [ici](#)

Pour candidater

- Créer un compte sur le site de [Construction 21](#)
- Inscrire un [bâtiment](#), une [infrastructure](#) ou un [quartier](#) et renseigner une étude de cas s'y rapportant
- Contacter si besoin l'équipe du Booster du Réemploi : boosterdureemploi@a4mt.com